

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 25 septembre 2025

Délibération n°20250925_01

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **70**

Présents : 40

Suppléants : 2

Pouvoirs : 11

= **VOTANTS : 53**

- dont « pour » : 53

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : SPORT – Attribution d'une aide à une association de pêche

Le jeudi 25 septembre 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 19/09/2025, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de ORADOUR.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Éric CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAUULT Sylvie – PERCHE Marie-Annick - MAINGUET Martine BLANCHON Alain – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal – DE LUSTRAC Jean-Marc - POTEL Maryse - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - TEXIER Didier – GAGNAIRE Marie-Claire – LAMAZIERE Véronique - PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – PINEAU Francine – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine - PINGANAUD Paul - TURLOT Françoise - CLAVAUD Gérard – SEMON Laura - MARCELIN Céline – FAURE Sigrid – VERGNAUD David - LACROIX Aurélie - SOURY Christine – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe – JÉRÔME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

2-LOTTE Michel suppléant de CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella

Pouvoirs :

1-BORNE Bernard pouvoir à KAUD Pascal

2-CAMY Bruno pouvoir à POTEL Maryse

3-LASBUGUES Elisabeth pouvoir à DE LUSTAC J-M

4-TYSSANDIER Maguy pouvoir à LAMAZIERE V

5-THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Ch

6-LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à BOIREAUD Ph

7-HENTRY Jimmy pouvoir à PERCHE Marie-Annick

8-DANEDE Laurent pouvoir à CAILLAUD Nadia

9-BOUCHET Éric pouvoir à SOURY Christine

10-SEVRIT Raymond pouvoir à BERTRAND Didier

11-MICHONNEAU Patrick pouvoir à GOYAUD Philippe

Absents/excusés : COMBAUD Alain – BOUYSSSET Céline – LIZOT Jackie – AGUESSEAU Norbert – FLAUD Yves ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - CRINE Jean-Jacques CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis - TEILLET Anne - CHARRIAUD Sébastien - BOURABIER Jacques ETIENNE Murielle - PINTUREAU Romain.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : SPORT – Attribution d'une aide à une association de pêche

Vu la demande de subvention reçue le 04/07/2025 de l'amicale des pêcheurs de Mansle et ses environs organisatrice de la 4^{ème} édition de la fête de la pêche le 07 juin 2026 sur le territoire communautaire,

Vu la délibération n°20190523_11 approuvant le règlement des aides communautaires aux manifestations sportives adopté le 23/05/2019,

Monsieur le Vice-Président rappelle l'objet de la demande et le montant sollicité dans le cadre de cette demande :

Intitulé du projet : 4^{ème} édition de la fête de la pêche

Lieu : Mansle-les-Fontaines (base du Champion)

Date : Dimanche 07 juin 2026

Montant total de l'opération : 1000 €

Montant sollicité : non précisé

Cette manifestation entre dans le cadre du règlement des aides aux événements sportifs en vigueur.
Aide maximum possible, selon règlement adopté le 23/05/2019 : 500 €

Monsieur le Vice-Président précise que cette manifestation entre dans le cadre du règlement précité et propose d'allouer une subvention maximum de 200 € au profit de l'association, au vu du bilan de l'édition 2025. La subvention sera réajustée, le cas échéant, au vu du bilan de la manifestation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** l'octroi de la subvention maximum précitée au profit de l'association précitée ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout acte en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD

